



COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE

Date de la réunion : Jeudi 26 septembre 2019
Horaires : 09.30 à 18.00
Site : Le 147, ISSY-LES-MOULINEAUX
Elu(s) CFE-CGC : Stéphane Mistral-Bernard, Cédric Normand, Alain Jammes.

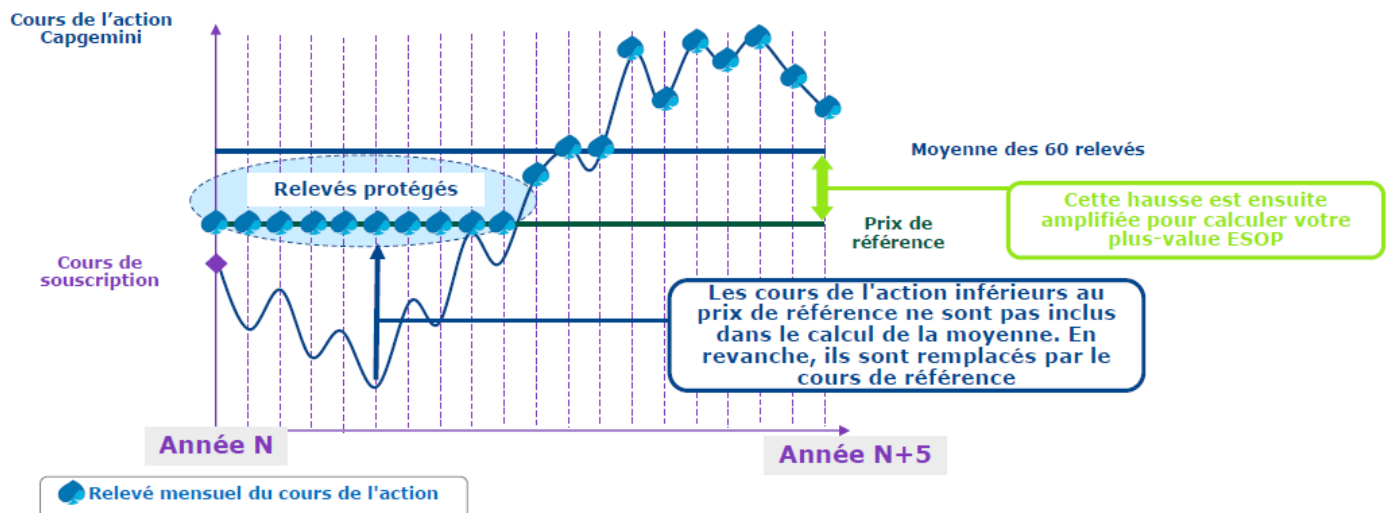
Réunion du CCE

1. Approbation des PV des dernières réunions.

PV approuvés : 28 mai, 26 juin, et 2 juillet.

2. Information sur le plan ESOP 2019

25 pays sont concernés et 200000 salariés. La période de réservation s'étend du 19 septembre au 8 octobre. Pendant 5 ans, le cours de l'action Capgemini est enregistré le 15 de chaque mois, ce qui représente 60 relevés en tout. Les relevés ne sont pris en compte que s'ils sont supérieurs au cours de référence, la baisse est donc limitée. La différence entre la moyenne et le prix de référence est ensuite amplifiée pour calculer votre plus-value.



Le 7 novembre, le prix de référence sera fixé. Du 12 au 14 novembre s'ouvrira une période de souscription ou révocation.

Des questions ?

Abla Mokhtari

Sogeti France – 06.18.78.55.97

Cédric Normand

Sogeti France – 06.44.23.94.97



Stéphane Mistral-Bernard

Capgemini TS – 06.58.34.10.01

Alain Jammes

Capgemini TS – 06.30.37.68.26



Pendant la période de souscription / révocation :

- Vous pouvez annuler intégralement votre réservation sur le site de souscription.
 - Si vous n'avez pas effectué de réservation du 19 sept. au 8 oct., vous pouvez souscrire à l'offre mais votre investissement est limité à 0,25% de votre rémunération annuelle brute 2019.
- Le 18 décembre, les actions seront livrées officiellement.

	Résultats souscription ESOP									
	ESOP 2018	ESOP 2017	ESOP 2014	ESOP 2012	ESOP 2009	Var 18/17	Var 17/14	Var 14/12	Var 12/09	
Nombre d'employés éligibles	197 345	187 266	128 782	112 181	84 671	5%	45%	15%	32%	
Nombre de souscripteurs	33 579	28 782	17 660	11 297	13 948	17%	63%	56%	-19%	
Taux de souscription	17,02%	15,40%	13,70%	10,10%	16,50%	11%	12%	36%	-39%	
Montant moyen souscrit	687	1 118	1 302	1 368	1 186	-39%	-14%	-5%	20%	
% de sous / sur souscription	191%	124%	104%	104%	108%					
Nombre d'actions	2 500 000	3 600 000	5 000 000	6 000 000	5 999 999	-31%	-28%	-17%		
Prix de référence	€ 105.46	€ 102.16	€ 52.58	€ 30.30	€ 32.45					
Prix de souscription	€ 92.28	€ 89.39	€ 46.00	€ 25.76	€ 27.58					
Augmentation de capital (en m€)	230.7	321.8	230	154.6	165.5			49%	-7%	
% du capital	1.48%	2.13%	3.13%	3.58%	3.72%					
Date de l'augmentation de capital	Dec. 18,2018	Dec. 18,2017	Dec. 18,2014	Sept. 27, 2012	Dec. 16, 2009					

3. Consultation sur la transformation du dispositif d'épargne retraite collective PERCO de l'UES Capgemini en Plan d'Épargne Retraite PER en application des mesures de la loi PACTE

Les élus du CCE ont noté que :

- Le Plan Epargne Retraite PER tel que défini dans loi PACTE prévoit 3 compartiments en fonction de la nature des sommes versées :
 - Versements de l'entreprise (Participation/intéressement, Jours de congé non pris, Abondement)
 - Versements personnels du salarié
 - Transferts d'autres plans d'épargne personnels
- La cessation d'activité non salariée s'ajoute aux cas de déblocage anticipés existants qui perdurent.
- Les versements personnels pourront être déduits des revenus imposables dans la limite de plafonds définis
- La possibilité de transférer l'épargne personnelle détenue dans d'autres dispositifs de retraite

Les élus du CCE ne s'opposent pas à la transformation du dispositif d'épargne retraite collective PERCO de l'UES Capgemini en Plan d'Épargne Retraite PER en application des mesures de la loi PACTE

Des questions ?

Abla Mokhtari

Sogeti France – 06.18.78.55.97

Cédric Normand

Sogeti France – 06.44.23.94.97



Stéphane Mistral-Bernard

Capgemini TS – 06.58.34.10.01

Alain Jammes

Capgemini TS – 06.30.37.68.26



4. Consultation sur la prise à bail du bâtiment « Hémisphère » (Isneauville / Rouen).

Les CE et CHSCT des entreprises concernées ont rendu leurs avis récemment. Les élus du CCE votent l'avis suivant :

Les élus du CCE prennent acte de la localisation du bâtiment « Hémisphère » à Isneauville retenu par la direction en remplacement des locaux de Prosodie/Odigo de Mont Saint Aignan et de ATS/Infra /TS du Petit Quevilly.

Si cette localisation côté nord de la Seine est en cohérence avec la localisation actuelle des équipes Prosodie/Odigo, elle est à l'opposé de celle des équipes ATS/Infra/TS et de leurs clients situé côté Sud.

A ce jour, les transports en commun desservant le site sont peu nombreux : une seule ligne de bus à venir, pas de métro ni tramway.

- Les élus du CCE apprécient le principe du regroupement des équipes et le remplacement du bâtiment de Mont Saint Aignan devenu vétuste, ce qui n'était pas le cas du bâtiment du Petit Quevilly qui est tout à fait correct.
- Les élus du CCE demandent que la direction prenne des places de parking supplémentaires en nombre suffisant auprès de la société AXA.
- Les élus demandent que l'accès par l'escalier soit possible et non réservé à l'évacuation, l'utilisation d'un ascenseur ne devant pas être obligatoire dans une structure avec si peu d'étages, les espaces Capgemini se situant au 2ème étage,
- Les élus demandent que le nombre de postes soit adapté aux besoins réels, sans avoir recours au flex-office, le fonctionnement en flex-office retenu au 147 ayant montré ses limites. En effet les comptages actuels montrent déjà une sur occupation des 3 plateaux certains jours. Il s'avère nécessaire de prendre dès maintenant des espaces au 1er étage ce qui permettrait un aménagement cohérent avec les besoins en postes de travail, salles de réunion, salle de repos, locaux liés à la représentation du personnel.... Tous les exemples d'aménagement des sites en France montrent une sous-estimation des besoins et mettent les salariés dans des conditions de travail qui ne sont pas adaptées.
- De plus, les élus demandent qu'un espace de coworking soit réservé dans le bâtiment actuel du Petit-Quevilly pour maintenir la proximité clients pour ATS/Infra/TS.

5. Projet d'OPA sur Altran :

- a. Information sur la notification à la Commission européenne du projet de concentration
- b. Point de situation et planning prévisionnel de l'OPA
- c. Recours à une expertise dans le cadre de l'opération de concentration
- d. Désignation du cabinet d'expertise

Le sujet étant confidentiel, il est difficile de vous retranscrire le contenu des présentations ainsi que les échanges avec les intervenants.

Le CCE d'Altran a validé de son côté l'opération de rachat.

Les élus du CCE de Capgemini votent le recours à une expertise, qui sera réalisée par Sextant.

Des questions ?

Abla Mokhtari

Sogeti France – 06.18.78.55.97

Cédric Normand

Sogeti France – 06.44.23.94.97



Stéphane Mistral-Bernard

Capgemini TS – 06.58.34.10.01

Alain Jammes

Capgemini TS – 06.30.37.68.26



6. Point de situation sur la mise en place du gestionnaire unique de l'Environnement de Travail (ISS)

a. Outillage pour dépôt et suivi d'une demande

Un numéro d'appel national : 01.71.08.70.17.

Une application pour les téléphones Android ou iPhone : CRES SAMART OFFICE. Elle est actuellement utilisable que pour le 147, mais sera étendue à l'avenir sur d'autres sites en France.

Des QR Code, valables sur le 147 et Lyon. D'autres sites seront concernés à l'avenir.

b. Fonctionnement et services rendus

3363 tickets ont été émis, dont 72% en IDF. Les 2 tiers des tickets sont créés suite à un appel, l'autre tiers par l'appli web.

c. Qualité de service

Des débuts difficiles sur le 147 sont reconnus mais les progrès sont constatés.

Les procédures vont être plus professionnalisées. La mesure de la performance est un prochain chantier à finaliser.

7. Point de situation sur le projet déménagement des équipes Odigo, ESS, CSP Paie et CPH RH du 147

Des réunions de travail ont été réalisées mi-septembre où tous les salariés concernés étaient conviés.

Des points de blocage ont été remontés par les IRP à la direction. À la suite de cela, des solutions alternatives sont envisagées par la direction. Jérôme Siméon reviendra prochainement auprès des élus du CE de Capgemini TS pour les informer.

8. Mandat donné au secrétaire pour conclure une Rupture Conventionnelle à la demande de Madame Ludiveen GORIZIA

Les élus donnent mandat à Monsieur Laurent JAMIN, secrétaire du CCE, pour négocier et conclure une rupture conventionnelle avec Madame GORIZIA et effectuer toutes les démarches en découlant.

9. Calendrier des prochaines réunions du CCE.

Le 31 octobre et le 27 novembre sont les prochaines dates planifiées.

Des questions ?

Abla Mokhtari

Sogeti France – 06.18.78.55.97

Cédric Normand

Sogeti France – 06.44.23.94.97



Stéphane Mistral-Bernard

Capgemini TS – 06.58.34.10.01

Alain Jammes

Capgemini TS – 06.30.37.68.26